

Interception et élimination des Termites



ENSYSTEX™
LEADING INNOVATION IN PEST MANAGEMENT

La solution sécurité : **Exterra™**

EXTERRA™ EN CHIFFRES

1994

DATE DE
CRÉATION

145

SOCIÉTÉS AGRÉÉES
EN FRANCE

+ DE 3 500

SOCIÉTÉS DE
TRAITEMENT
ANTI-TERMITES
AGRÉÉES
DANS LE MONDE

+ DE 500 000

SITES ÉQUIPÉS
À CE JOUR

EXTERRA™ : UNE MARQUE DU LEADER MONDIAL DU CONTRÔLE DES NUISIBLES

ENSYSTEX™
LEADING INNOVATION IN PEST MANAGEMENT

EXTERRA™ est distribué par Ensystex Europe,
le spécialiste du contrôle des nuisibles.

Ensystex Europe est une filiale d'Ensystex USA.

Ce réseau d'opérateurs agréés est implanté États-Unis
et dans une trentaine de pays.



EXTERRA™

L'assurance qualité

ENSYSTEX a développé un système d'élimination des termites performant, homologué et efficace. Il est basé sur des produits de qualité certifiée (CTB-P+) et homologuée (AMM BIOCIDES). Le réseau des Opérateurs Agréés Exterra est là pour vous débarrasser des termites dans le respect de votre habitat et de votre environnement.

DES INSTALLATEURS SPÉCIALISTES

Exterra™ est un réseau d'opérateurs qualifiés et agréés, seuls habilités à mettre en œuvre le système.

La mise en place d'un système d'interception et d'élimination des termites est une opération délicate et complexe. Chaque technicien bénéficie d'une formation théorique, pratique et continue délivrée par Ensystex, fabricant du système.

VOUS CONNAISSEZ LE TRAITEMENT RAISONNÉ?

Il s'agit d'appliquer la quantité nécessaire et suffisante de produit pour éliminer les nuisibles sur un site. Tel est le crédo d'Exterra, homologué par l'ANSES.

Exterra™ s'inscrit pleinement dans la démarche environnementale qui a un double objectif : encadrer l'utilisation des produits biocides et limiter leur impact sur la santé et l'environnement.

Depuis janvier 2017, la formulation Labyrinth + est titulaire de l'Autorisation de Mise sur le Marché n°FR-2017-0004, la première délivrée en France selon le règlement Biocides 528/2012.



1

BIOLOGIE & COMPORTEMENT

DESTRUCTEURS DE MATÉRIAUX 24/24 H

Les termites et leur appétit pour la cellulose créent un problème uniquement lorsqu'ils investissent les constructions à la recherche d'une nouvelle source d'alimentation.

Lorsqu'ils pénètrent à l'intérieur d'un bâtiment afin d'y trouver de la nourriture, les termites ouvriers sont aussi discrets que possible, minimisant tout indice permettant la détection de leur passage et de leurs constructions. Ils bâtissent ainsi des galeries le long ou au travers des matériaux (comme par exemple les murs en briques ou en pierres) qui les séparent des sources de cellulose.

Une fois que les termites ont investi un bâtiment et en ont repéré les éléments en bois, ils peuvent générer d'importants dégâts avant que leur présence ne soit découverte. Cette découverte est, bien souvent, consécutive à la constatation des dégradations.



LES CASTES D'UNE COLONIE DE TERMITES DE TYPE RETICULITERMES

Afin d'optimiser son développement, une colonie de termites est constituée de plusieurs catégories d'individus, appelées castes. Chaque caste assure une fonction qui lui est propre à l'intérieur de la colonie.



[NOTE]

En fonction du stade de développement de la colonie, des incidents et de l'évolution de ses besoins, les ouvriers (seul stade continuant à muer) peuvent évoluer, en soldats ou en reproducteurs secondaires (néoténiques aptères).

1. LES REPRODUCTEURS PRIMAIRES



- Assurent la création de nouvelles colonies par essaimage (ils sont pourvus d'ailes)
- Un couple (Roi et Reine) par nouvelle colonie puis évolution du régime patri/matrimonial selon les espèces
- Ne peuvent pas se nourrir seuls
- Sont entretenus par les ouvriers

2. LES REPRODUCTEURS SECONDAIRES OU NÉOTÉNIQUES

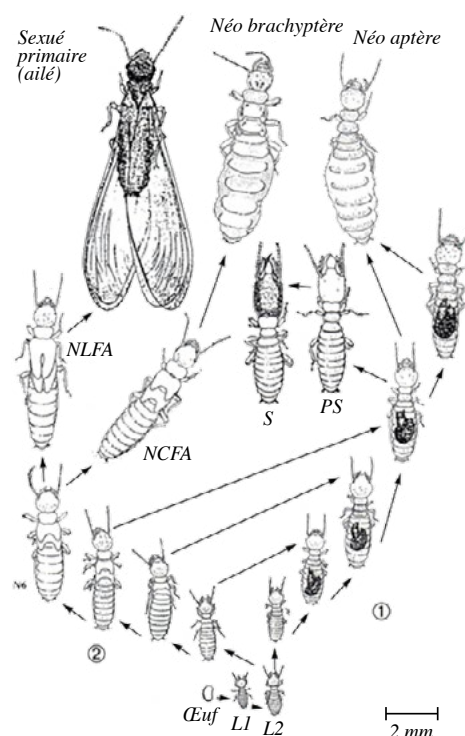


- 6-7 mm de long environ
- Deviennent reproducteurs actifs en cas de défaillance ou d'éloignement du couple primaire
- Ne muent pas
- Sont répartis de manière homogène dans la colonie* [5 à 10 %]

3. LES OUVRIERS



- 4-6 mm de long, tête et corps blancs
- Prospection permanente à la recherche de nourriture
- Nourrissent et prennent soin de toutes les autres castes
- Bâtissent et entretiennent le nid et les galeries-tunnels
- Peuvent évoluer en d'autres castes en cas de carence
- Muent durant toute leur vie
- Sont responsables des dégâts (prélèvent et consomment la cellulose pour les autres castes)
- Constituent 80 à 85 % de la colonie*



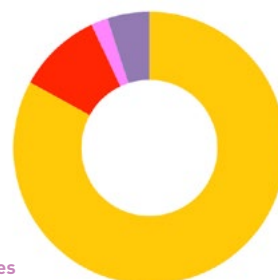
Cycle selon les dessins de Buchli - 1958

4. LES SOLDATS



- 5-7 mm de long environ, tête brune et longues mandibules
- Défendent la colonie contre les agressions extérieures (par ex. les fourmis)
- Ne peuvent pas s'alimenter seuls
- Sont nourris par les ouvriers
- Ne muent plus
- Constituent 5 à 10 % de la colonie*

Composition d'une colonie de Reticulitermes à l'état naturel



* à l'état naturel et selon les espèces, car ces proportions changent au cours de l'élimination



LES TERMITES SONT DISCRETS, VORACES ET INFATIGABLES

Discrétion assurée

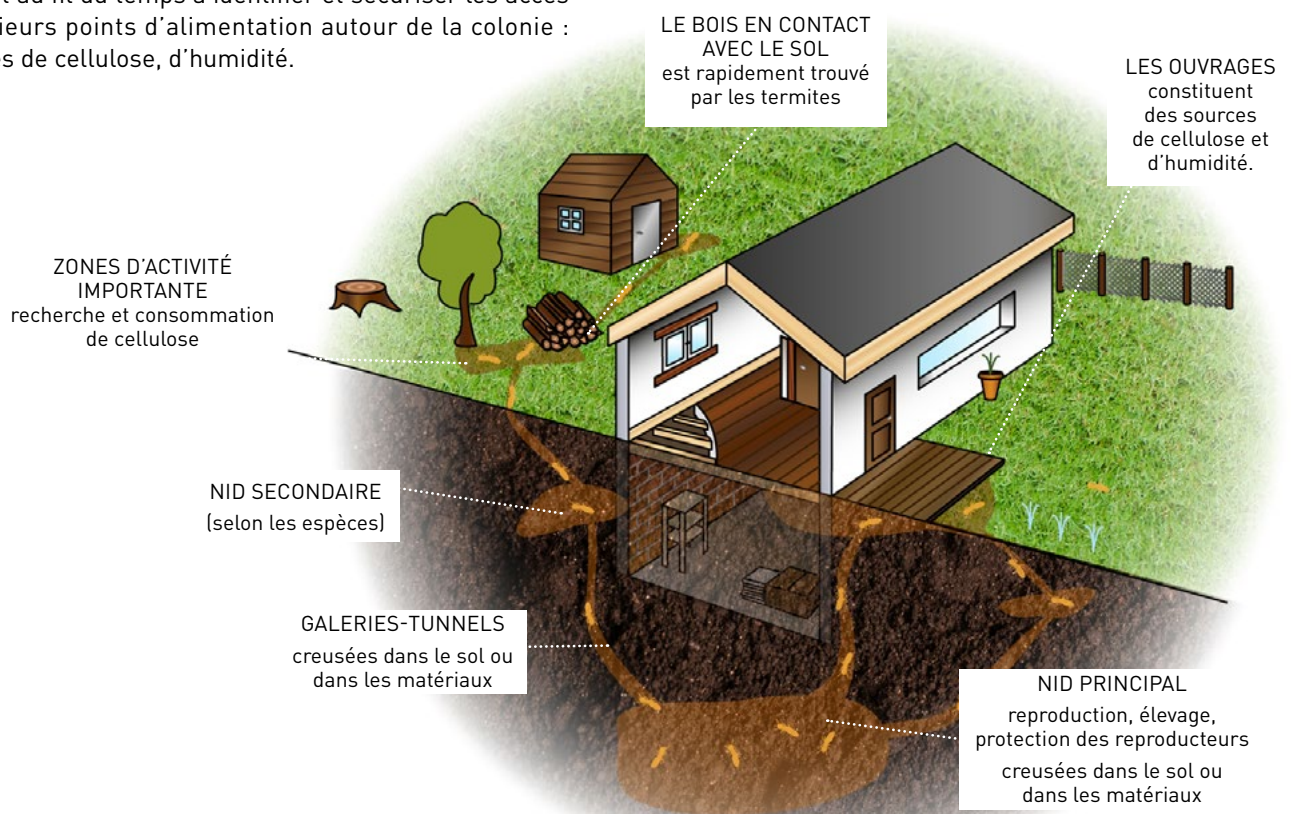
Les termites sont des insectes très discrets. Leur corps dépourvu de système de protection développé vis-à-vis des agressions extérieures et l'absence de réels moyens de défense les obligent à évoluer à l'abri des prédateurs. Ils se préservent en permanence de l'environnement extérieur, notamment en circulant dans la masse des matériaux ou en construisant des galeries-tunnels pour se déplacer. Le nid d'une colonie étant généralement enfoui dans le sol, ils utilisent ces galeries-tunnels pour la prospection et le transport d'aliments et d'eau situés au-dessus du sol.

Régime : Cellulose

La cellulose est le principal aliment recherché par les termites. Ce glucide est un des constituants essentiels du bois, plus précisément de la paroi des cellules végétales. Les termites sont parmi les rares animaux à pouvoir consommer et digérer la cellulose. La capacité des termites à dégrader la cellulose leur est conférée par leur flore intestinale : des protozoaires spécifiques capables d'assimiler la chaîne moléculaire de D-glucose.

Prospecteurs permanents

Les termites ouvriers sont continuellement à la recherche de nourriture, construisant des galeries-tunnels, prospectant une zone de plus en plus large. En général, les ouvriers prospectent de manière aléatoire, ce qui les conduit au fil du temps à identifier et sécuriser les accès à plusieurs points d'alimentation autour de la colonie : sources de cellulose, d'humidité.



2

ÉVALUATION DE L'INFESTATION

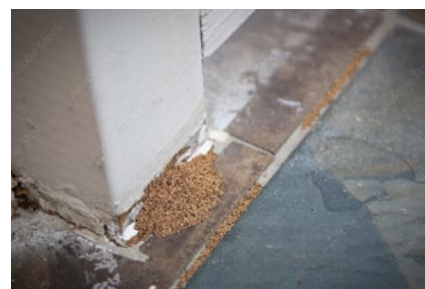
"Il est nécessaire de détecter et d'évaluer l'infestation pour mettre en place le traitement adéquat."

QUELS SONT LES INDICES LAISSÉS PAR LES TERMITES?

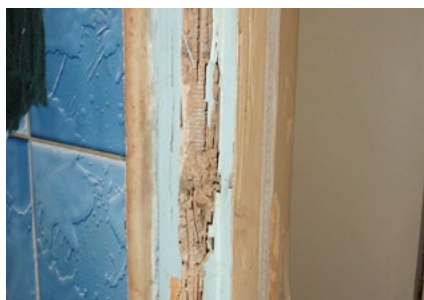
1. Les galeries-tunnels



Ces petits tubes constitués de terre, de cellulose et de salive, construits par les termites pour cheminer à la surface des matériaux, mesurent quelques millimètres à plusieurs centimètres de longueur. On les trouve : angles de murs, joints de matériaux de constructions, fentes dans le bois et à l'extérieur des constructions.



2. Les bois et autres matériaux dégradés



Menuiseries, les planchers, parquets, meubles fixes, ou éléments de la structure du bâtiment (solives, charpentes, etc.).

L'aspect des dégradations évoque un « feuilletage ». Les galeries contiennent de petites 'boules' de terre collées.

Ces dégradations peuvent être relevées sur d'autres objets tels que : textiles contenant du coton ou du lin, cartons, papiers, emballages divers,

papiers peints et autres revêtements de sol ou muraux, plaques de plâtre cartonnées, mobilier, tableaux...

3. Insectes vivants



Il est possible de trouver des insectes en détruisant partiellement une galerie-tunnel, en soulevant un objet posé sur le sol, ou en investiguant un élément de bois dégradé.

Dans ces cas-là, il est fort probable de voir des ouvriers : 4 à 7 mm de long, couleur blanche, abdomen clair ou brun (selon aliments ingérés), absence de resserrement au niveau du thorax.

Indices d'essaimage

Des centaines d'insectes ailés s'échappent souvent à l'intérieur des habitations et laissent généralement des indices dans les zones difficiles d'accès : des paires d'ailes abandonnées par les individus sexuels.



[NOTE]

L'absence d'insectes vivants le jour du contrôle ne signifie pas que les termites ont abandonné le site. Vérifiez si des traitements antérieurs ont été effectués (dates et garanties).

OÙ RECHERCHER LES INDICES ?

> RÈGLE N°1

Le diagnostic d'un immeuble doit être effectué dans la totalité de l'ouvrage. Toutes les zones inaccessibles et non contrôlées doivent être précisées.

> RÈGLE N°2

Un minimum d'équipement est nécessaire : lampe, outil pointu type tournevis ou poinçon pour sonder le bois, éventuellement détecteur électronique (acoustique ou dynamique).

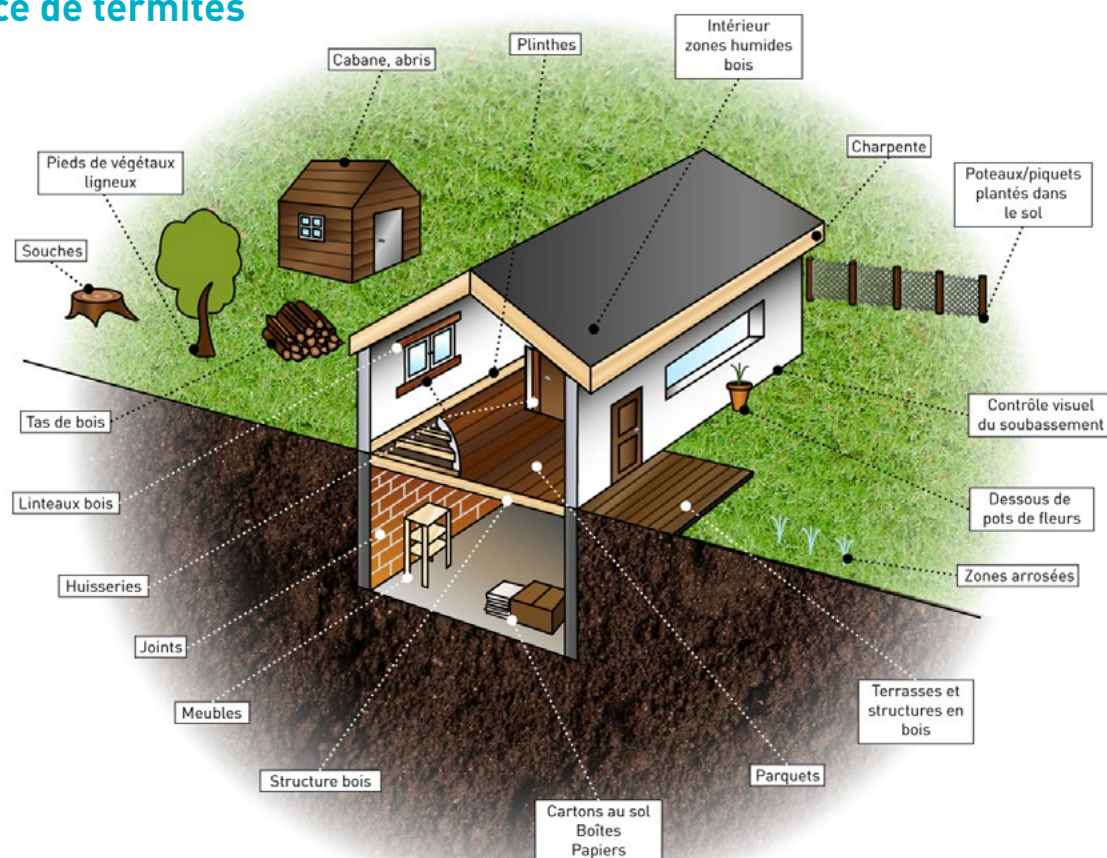
> RÈGLE N°3

Commencer par le sous-sol et remonter aux niveaux supérieurs jusqu'à la charpente

[NOTE]

Le diagnostic réalisé par un prestataire de traitement ne peut pas être utilisé dans le cadre de transactions immobilières au sens de la réglementation dans ce domaine.

Points les plus favorables à la présence de termites



Niveaux d'infestation (à titre indicatif) :

DÉBUT D'INFESTATION	INFESTATION MODÉRÉE	FORTE INFESTATION
Seul le niveau inférieur présente des indices, et en faible nombre : - Une ou deux galeries-tunnels, non ramifiées - Absence de dégradation des bois et éléments celluloseux - Présence des termites limitée dans l'espace à un ou deux points	- Présence de galeries-tunnels ramifiées - Présence de termites ou d'indices à plus de deux points dans l'ouvrage - Dégradation partielle d'éléments celluloseux	- Présence de galeries-tunnels ramifiées - Présence de termites ou d'indices généralisée sur un niveau ou plus de l'ouvrage - Dégradation avancée d'éléments celluloseux - Activité importante de termites dans les galeries-tunnels et sur le site

[NOTE]

En cas de dégradation d'éléments structurels, il est indispensable de recommander le passage d'un professionnel capable d'évaluer leur résistance mécanique résiduelle.

3

PRINCIPES D'EXTERRA

Exterra élimine les colonies présentes dans la construction ou à proximité en les alimentant d'une formulation insecticide à effet retard.

5 BONNES RAISONS DE PRÉFÉRER EXTERRA



L'efficacité des formulations Labyrinth et Labyrinth Plus est certifiée par le FCBA, suite à des essais en laboratoire et sur le terrain par les techniciens du laboratoire d'entomologie de Bordeaux, sur les espèces de termites métropolitaines.



Les formulations utilisées dans Exterra ont reçu les AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) validant leur efficacité et l'impact sur l'environnement lié à leur utilisation. La liste à jour des produits sous AMM est consultable sur le site : https://www.anses.fr/fr/decisions_biocide



Forts de leur expérience dans le domaine de la lutte contre les termites, les Opérateurs Agréés Exterra sont à même de vous proposer des prestations à prix raisonnable, en intégrant votre site dans la tournée des sites situés à proximité et déjà suivis par votre Opérateur Agréé Exterra.



Le réseau des Opérateurs Agréés Exterra est constitué de techniciens, de conseillers commerciaux et de chefs d'entreprise ayant tous reçu la formation Exterra dispensée par ENSYSTEX Europe. Une mise à jour est régulièrement assurée par l'équipe ENSYSTEX constituée de 16 personnes en France.



Contrairement à d'autres techniques (injections, appâtage permanent), la méthode Exterra ne met en œuvre que la quantité de produit toxique nécessaire à éliminer la colonie présente sur le site.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU TRAITEMENT?

ÉTAPE 1

INSTALLATION DES STATIONS POUR INTERCEPTER LES COLONIES

L'installation consiste à placer des stations en ceinturant la zone à protéger, dite « zone de lutte ». Celles-ci contiennent un aliment non toxique à base de cellulose pour appâter les termites.

Ce procédé permettant de concentrer les termites dans les stations est appelé Interception.



[NOTE]

La mise en place du dispositif de surveillance de type EXTERRA™ ne requiert pas de produits biocides contrairement à d'autres systèmes de pièges-appâts.

**5 à 7 fois*
moins de
biocides
utilisés
pour un
résultat
équivalent**

Autour de
la maison,
**3 mètres maximum
entre chaque station**
**Distance réduite
=
Détection
optimisée**

En
moyenne
**20% des
stations sol
sont détectées**
par les termites qui
prospectent de
manière aléatoire

* Comparé à un système installé « à l'aveuglette » avec toutes les stations sol chargées en formulation insecticide.

3 TYPES DE STATIONS POUR CHAQUE SITUATION

JARDIN : SOL NATUREL

Les stations installées en terre ont un double objectif : intercepter dans un premier temps les termites avant de les éliminer.



À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON

Les stations sont placées sur les traces de termites (exemple : bois attaqués).



TERRASSES ET TROTTOIRS

Les stations sont adaptées aux sols durs et maçonnés (plusieurs aspects de revêtement).



ÉTAPE 2

SURVEILLANCE ACTIVE

Les stations contenant des appâts en bois non traité sont examinées 2 fois par an par le technicien pour détecter la présence de termites.

Dès que les termites sont interceptés, le processus d'élimination débute.



ÉTAPE 3

ÉLIMINATION DES COLONIES PAR UNE DESTRUCTION CIBLÉE

L'**élimination** consiste à placer la **formulation insecticide Labyrinth+™** certifiée **CTB-P+** à l'intérieur des stations **dans lesquelles les termites ont été interceptés**. Les stations sont **rechargées régulièrement** en formulation, au cours de visites périodiques effectuées sur le site, jusqu'à la destruction des colonies qui s'opère en quelques mois. L'élimination totale est validée par un technicien.

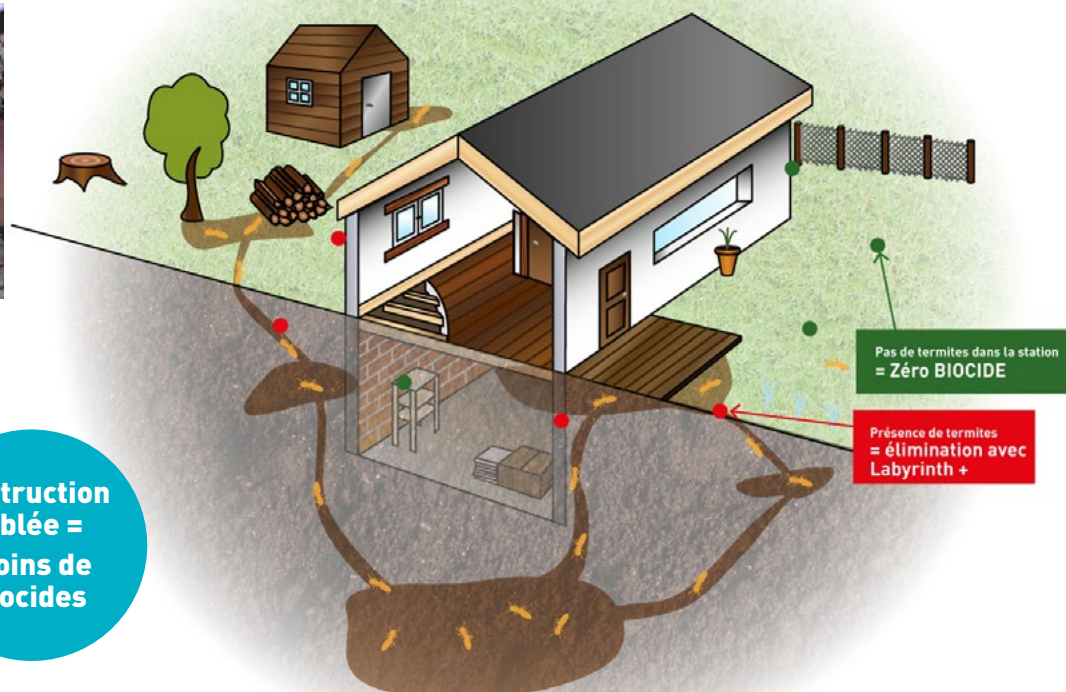
Chaque station peut contenir jusqu'à deux litres de produit biocide :

Labyrinth+™



La station est entièrement remplie de formulation avant verrouillage.

**Destruction
ciblée =
moins de
biocides**



LABYRINTH+™

Un formulation certifiée CTP-P+
par le FCBA



1^{ER} PRODUIT TITULAIRE D'UNE AMM

Composition de Labyrinth+™ :

99,5% de cellulose pure
0,50% de diflubenzuron,
une substance active non classée PBT
(Persistante, Bioaccumulable et Toxique)



Installation des
pièges **EXTERRA™**



CONTRAT DE SUIVI EXTERRA™



VOTRE SITE SOUS « PROTECTION RAPPROCHÉE »

Une protection durable est proposée par Exterra™, dans le cadre de ce contrat, toute nouvelle colonie est détectée et éliminée sans surfacturation.

À l'issue de la phase d'élimination des termites, la formulation est retirée des stations qui restent en place avec des intercepteurs. Le technicien poursuit ses visites régulières dans le cadre du contrat « Protection rapprochée » pour vérifier l'absence d'activité de termites.

Toute nouvelle colonie de termites qui déciderait d'occuper le territoire précédemment occupé (par la colonie éliminée) sera éliminée sans surcoût*.

** voir conditions générales de vente de votre prestataire.*



VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Quelle est la fréquence des visites de surveillance ?

Nous réaliserons deux visites par an, si possible au printemps et en été, afin de contrôler les pièges, de remplacer les intercepteurs en bois non traités, et surtout de vérifier qu'il n'y a pas d'activité de termites sur la zone protégée.

Quelle est la durée de la phase d'élimination ?

Elle est d'environ 9 mois et varie selon le nombre de colonies et leur taille. Sur deux sites a priori identiques, la variation de quantité de formulation consommée peut être de 1 à 10.

Faut-il attendre une élimination totale pour stopper les dégradations ?

La formulation Labyrinth + est constituée de 99,5% de cellulose pure. Ainsi, lorsqu'ils ont goûté à cette formulation, les termites intensifient la fréquentation des stations, ce qui ralentit considérablement les dégradations sur les constructions.

Que se passe-t-il après l'élimination ?

Vous décidez du retrait des stations ou de la continuité du suivi avec garantie d'élimination.

Une élimination peut-elle être facturée, même si un Contrat suivi a été souscrit ?

Si cette opération n'a jamais été réalisée et s'avère nécessaire, la prestation serait alors facturée en cours de Contrat. En revanche, si une nouvelle colonie apparaît à l'issue d'un traitement (même plusieurs années plus tard) si votre contrat n'a jamais été interrompu : l'élimination est gratuite.

Faut-il payer à chaque fois qu'il y a des termites ?

Non. Une fois la première élimination effectuée, tant que vous maintenez le contrat de surveillance rapprochée toute nouvelle élimination est effectuée sans surcoût.

Que se passe-t-il si mon opérateur cesse son activité ?

Dans le cas d'un départ à la retraite par exemple, Ensystex vous orientera, à votre demande, vers un autre opérateur agréé à même de poursuivre la surveillance de la zone.

GUIDE DE COMPARAISON DES DEVIS

La lutte contre les termites n'est pas votre spécialité et vous avez besoin d'aide pour prendre une décision ?

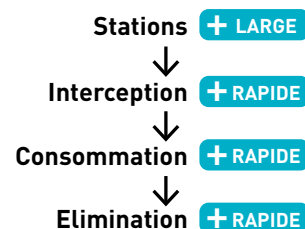
Nous vous suggérons de comparer les points suivants figurant sur les diverses propositions adressées par les prestataires de traitement :

MATÉRIEL UTILISÉ

La taille des stations sol influence directement :
- la rapidité d'interception des colonies de termites
- la contenance en formulation anti-termites

Vérifiez que vous avez choisi un système mettant en œuvre des stations suffisamment larges pour intercepter rapidement les termites

Les stations sol naturel Exterra proposent une surface d'interception de 750 cm² chacune.



INSTALLATION

Veillez à ce que les propositions prévoient suffisamment de temps pour installer correctement le dispositif de stations.
Le nombre de stations doit être de 1 tous les 3 mètres environ autour du bâti.

FRÉQUENCE DES VISITES EN PHASES D'ÉLIMINATION

ENSYSTEX recommande une fréquence de visite entre 45 et 90 jours maximum et la réalisation d'un contrôle complet du site au moins une fois par an.



FRÉQUENCE DES VISITES EN PHASES DE MAINTENANCE

ENSYSTEX recommande un minimum de deux visites par an en maintenance et la réalisation d'un contrôle complet du site au moins une fois par an.

↓
Le prestataire doit rapprocher ses contrôles en phase d'élimination

DURÉE DE LA PRESTATION

Vérifiez la durée de votre engagement contractuel et le prix total sur cette durée.

RÉDUCTION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le système Exterra™ propose d'installer des stations sol non chargées en matière active dès l'installation, mais équipées d'intercepteurs en bois non traité.

RÉDUCTION DE L'IMPACT SUR VOTRE ENVIRONNEMENT

La formulation Labyrinth + est la première titulaire d'une AMM Biocide (n° FR 2017-004).

Elle n'est mise en œuvre que dans les stations sol dans lesquelles la présence de termites a été détectée, réduisant considérablement (jusqu'à 80%) les volumes de formulation utilisés pour un résultat équivalent.

ENSYSTEX recommande de ne mettre en œuvre des produits biocides que dans les stations sol dans lesquelles la présence de termites a été détectée, et non pas systématiquement dans toutes les stations sol.

Dans tous les cas, la formulation est retirée du site après l'élimination des colonies présentes.



Exterra™
c'est la force du
plus grand
réseau
de sociétés pour le
traitement
termites



www.ensystex3d.fr

ENSYSTEX™
LEADING INNOVATION IN PEST MANAGEMENT

ENSYSTEX EUROPE
66 avenue de Magudas
33185 LE HAILLAN
Tél. 05 56 47 84 27
info-france@ensystex.com